

Épargne salariale



Entreprise

Abondement possible

Blocage



Les objectifs

- Repérer les dispositifs de son employeur.
- Distinguer origine des versements et supports.



Les caractéristiques principales

PEE et PER collectif peuvent recevoir participation, intéressement, versements et abondement. Les supports, frais et périodes d'indisponibilité doivent être identifiés. Le PEE est normalement bloqué cinq ans par versement ; le PER collectif jusqu'à la retraite, sauf cas légaux.



Les avantages

- Abondement possible selon l'accord employeur.
- Participation ou intéressement investissables.
- Traitement fiscal spécifique sous conditions.



Les limites

L'actionnariat salarié peut concentrer salaire et patrimoine sur le même employeur. Les frais après départ et cas de déblocage sont à examiner.



Les règles fiscales

Le traitement fiscal varie selon origine des sommes, conditions de versement, gains et sortie. Ne pas confondre exonération d'IR et exonération de PS. S'appuyer sur le règlement du plan et les attestations.

À se demander : Existe-t-il un abondement et sous quelles conditions ?